



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE

**I COMETE**

# VIES EN ELLIPSE



Photo Christophe Giudicelli

1,60€



CONSERVATOIRE DU LITTORAL

**INTERVIEW DE  
MICHEL MURACCIOLE  
P8**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
BRÈVES P10

LE POINT DE VUE JURIDIQUE P 22

LIVRES P24 • CARNETS DE BORD P26

ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



## SOMMAIRE

À LA UNE

CINÉMA

I COMETE

VIES EN ELLIPSE

P5 À 7



OPINIONS

ENVIRONNEMENT **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**

EN BREF ET EN CHIFFRES

LE POINT DE VUE JURIDIQUE

LIVRES **SOPIA ARAM, ASSIGNÉE FURAX**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P22

P24

P26

P11

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

## RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

## CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

## IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

## À MODU NOSTRU

## Reta piriculosa

**A** paura è a rabbia! Sò dui sintimi chì omu avarà pussutu risenta dopu avè presu cunniscenza di un affari infami, chì hà scuzzulatu a Corsica a simana passata. In Bastia, cinqui parsoni, frà i quali trè liceani minori, sò stati missi in asamini cuncirnendu un'infurmazioni ghjudiziaru aparta pà «furzaturi è assalti sessuali» nant'à dui femini di 13 è 11 anni. Un adulescenti di 17 anni hè suspittatu d'avè dumandatu à a più vechja di i dui cullegghjenti di mandalli ritratti d'ella spugliata, grazia à l'apiezazioni Snapchat, durante u veranu di u 2020. Dopu avelli ricevuti eppo arrighjistrati, senza l'accunsentu di a zitella, u masciu si ni saria ghjuvatu com'è un mezu di prissioni pà furzalla à atti sessuali, par ellu è pà parechji amichi soi. Di ghjinnaghju scorsu, u ghjuvanottu saria intrutu in cuntattu cù un antra cullegghjenti, quilla d'11 anni stavolta, par avè, quì dinò, ritratti di a zitella spugliata. Avaria ricusatu, ma saria stata vittima di provi d'intimidazioni, frà altru d'ordini sessuali. Nant'à i cinqui parsoni prisintati à un ghjudici di struzzioni bastiacciu, quattu sò stati imprighjunati in u Borgu, mentri chì l'ultima hè sottu à cuntrollu ghjudiziaru. Parechji mesi dopu à i mubilisazioni sottu à u hashtag #IWas in Corsica, certi cumpurtamenti cuntinueghjani à sopraviva malgradu tuttu. 13 è 11 anni... Ma ùn vi pari nulla, à voi? S'è a svianza di l'adopru di i reti sociali sfarenti pò essa criticata, hè soprattutto quì un affari di fatti criminali, pocu impremini i mezi pà ghjunghja à u scopu vulsutu. S'è no emi dighjà scrittu filari inde u listessu spiritu, bisognu à ponasi torna quantunqua certi dumandi nant'à l'educazioni data à certi zitelli da certi parenti... O tandu s'ella ci n'hè dighjà stata una, d'educazioni! È invece di dumandà à i femini di pruteghjasi più cà tuttu, saria soprattutto megliu di mughjà: «alliveti i vostri maschi!» ■ **Santu CASANOVA**

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos ?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

## ANAPHORE

**L'anaphore est une figure de style.** C'est la répétition du même terme, ou de la même expression, en début de phrase et à plusieurs reprises. Elle a pour but de donner plus de poids à un concept que l'on expose avec le désir de convaincre lecteurs ou auditeurs. Classiquement, nous en apprenions l'existence en étudiant *Horace*, de Corneille et la tirade des imprécations de Camille: «*Rome, l'unique objet de mon ressentiment!*» Dans un discours qui, à notre humble avis, n'ira pas rejoindre dans l'Histoire la formule lancée par Churchill, «*[Je n'ai à offrir que] Du sang, du labeur, des larmes et de la sueur*», M. Macron a usé de l'anaphore en répétant «*Nous sommes en guerre.*» D'aucuns, plus baveux que bavards, se laisseront aller à remarquer que le Président n'était pas l'auteur de son allocution. Ce qui, notez-le bien, ne vous autorise en rien à dire qu'il ignore la définition de l'anaphore. Et quand bien même l'ignorerait-il? Cette façon de lire un discours écrit par un tiers en ses lieux et place est une pratique courante chez les chefs d'état. Est-elle voulue par le législateur? On peut le supposer. Elle participerait alors de ce souci d'égalité qui anime notre République et qui, au train où vont les choses, permettrait demain à un illettré de présider au destin de la Nation. Nous sommes donc en guerre. À marteler ces mots, le clou avait toutes chances d'être enfoncé. Toutefois, savoir manier un marteau demande quelque dextérité. Faute de quoi le clou entre de travers, va jusqu'à se tordre. Ce qui nuit à son efficacité. «*Nous sommes en guerre*»... et l'envahisseur franchit nos frontières en toute quiétude. «*Nous sommes en guerre*»... Et des femmes et des hommes, en montant au front trop souvent armés de leur seul courage, jouent leur vie. «*Nous sommes en guerre*» et le haut état-major ignore la mobilisation générale, le rappel des classes de réservistes, les réquisitions, l'instauration d'une économie de guerre, la formation accélérée pour, à la guerre comme à la guerre, pallier dans l'urgence un manque de personnel en matière de santé dans un conflit prévu pour durer. Tout au contraire, on préfère limiter le nombre de candidats à l'entrée dans les carrières médicales. «*Nous sommes en guerre*»... et faute de munitions, la vaccination massive, annoncée par les artilleurs d'élite comme la Grosse Bertha salvatrice, tire des plans sur la comète et se projette à coups de chiffres vers un bilan mirobolant à la mi-août. Pendant ce temps, un laboratoire nantais, moins connu que les biscuits, vend aux Grands-Bretons sa production de vaccins anti-Covid, tandis que Sanofi distribue des milliards de dividendes et licencie une palanquée de chercheurs. Sans que le gouvernement Castex ne s'en émeuve outre mesure. Le général Nivelle fut, pour l'ensemble de son œuvre, paré du titre de «*pire cancre de la Grande Guerre*». Titre qui, en période de conflit demeure très, très rarement vacant. Inutile de postuler outre mesure, le plus méritant émergera de la multitude.... ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

## HUMEUR

## Le cœur des zones

**D**epuis le 31 janvier dernier, les magasins non alimentaires dont la surface est supérieure à 20 000 m<sup>2</sup> sont fermés afin d'éviter la propagation de la Covid19. Aux préfets, alors, de décider de laisser ou non ouvertes ces aires de brassage, après avoir calculé lesdits mètres carrés en y incluant ou pas certains bureaux administratifs ou autres remises pourtant inaccessibles au public.

Et de nouveau, les mêmes cris et colères. Quid, par exemple des rayons non-alimentaires des grandes surfaces et de leur concurrence déloyale? Comment expliquer qu'un modeste fleuriste à l'intérieur d'un tel complexe se voit tout d'un coup sommé de fermer son commerce et laisser périr ses fleurs alors que la grande surface qui l'héberge ou, elle aussi située dans le même centre commercial, peut continuer à vendre plants ou autres compositions florales en toute légalité?

Il existe mille autres exemples ou raisons de s'interroger sur certaines de ces fermetures et sur ces autres brassages moins incriminés ou totalement oubliés par le gouvernement. Pourtant ne serait-il pas bon de se questionner sur une autre problématique mise en lumière par cette décision gouvernementale? Je veux parler de la redynamisation des centres villes souvent annoncée, surtout à l'aube d'élections régionales ou locales, mais bien vite oubliée, une fois le vote advenu! En France, en 2020, avant la pandémie de coronavirus, près de 12% de commerces étaient inoccupés en centre-ville. Et depuis cette catastrophe sanitaire, combien d'autres rideaux baissés dans certaines rues de nos villes ou villages presque déserts? Combien de panneaux «*A vendre*» collés sur des vitrines devenues sales et poussiéreuses?

Alors au-delà des exaspérations, des interrogations ne pouvons-nous pas considérer, l'injonction sous entendue du premier ministre et son gouvernement de limiter la fréquentation des centres commerciaux de plus de 20 000 m<sup>2</sup>, comme une aubaine pour nous permettre de prendre conscience que ce «*tout sur place*» voulu plus pratique mais déshumanisant, nous enferme dans un mode de consommation qui ne correspond plus à nos attentes!

La vue de ces galeries devenues fantômes ne pourrait-elle pas être l'occasion pour qu'enfin, élus, commerçants et leurs représentants travaillent véritablement et durablement ensemble. La possibilité commune de s'entendre pour éviter le malheur vécu actuellement de ceux-ci qui ont fait le choix ou ont été contraints de se délocaliser dans une galerie d'une zone commerciale sans âme pour espérer retrouver une clientèle ou, pour permettre à ceux-là de réinvestir avec bonheur des rues, allées, cours et avenues redevenues accessibles et vivantes!

Et si ce virus qui aujourd'hui s'attaque, entre autres organes, à nos poumons donnait à toutes les bonnes volontés, cette chance de panser et penser les cœurs de villes et de villages de demain afin de mieux les faire battre! ■ **Dominique PIETRI**

I COMETE

# VIES EN ELLIPSE

*Tourné essentiellement à Tolla, avec le concours enthousiaste de sa population, I Comete, premier long-métrage de Pascal Tagnati, a été projeté en première mondiale lors de la dernière édition du Festival international de Rotterdam, du 1<sup>er</sup> au 7 février, où il était en lice dans la compétition principale, les Tiger Awards. Ce film «choral» qui entretisse des éclats de vies, le temps d'un été au village, a obtenu l'une des trois récompenses attribuées par le jury du festival. S'il n'avait pas retenu l'attention des habituels soutiens financiers de la production cinématographique française, il a bénéficié du concours de la Collectivité de Corse.*

Photo Céline Nieszawer.



« Quand une population t'accueille à bras ouverts, s'embarque comme ça avec toi, te laisse tourner de jour comme de nuit, c'est très fort. »

**D**epuis 1999, pas un film français ne s'était hissé au palmarès des Tiger Awards, compétition officielle du Festival international du film de Rotterdam qui consacre chaque année trois longs-métrages. Et puis sont arrivées *I Comete*. À l'issue de cette édition 2021 du festival qui, crise sanitaire oblige, s'est déroulée en ligne, le premier format long du comédien, metteur en scène et réalisateur Pascal Tagnati a reçu le Prix spécial du jury. Détail amusant, alors que le cinéma français est parmi les plus choyés d'Europe en termes d'aides et notamment de fonds publics, Pascal Tagnati et ses producteurs – Helen Olive, Delphine Leoni et Martin Berthier – ont pourtant collectionné nombre de refus de financement. « On est passés par le circuit classique, avec bien sûr le CNC, et on a compris petit à petit que ce ne serait pas facile, mais on l'a accepté. Mon parcours, je l'ai fait avec peu de choses, je suis habitué à fonctionner comme ça, donc ce n'est pas un gros problème. Personne ne m'a forcé à devenir artiste. Et mes producteurs ont fait leur boulot. À chaque refus, on passait à autre chose, sans s'arrêter aux motifs invoqués. Mais on nous donnait l'impression de ne pas comprendre ce qu'on voulait faire ». In fine, le film a pu voir le jour, avec un budget relativement modeste d'à peine plus de 400 000 €. Tourné durant l'été 2019, il a bénéficié d'un soutien financier de la Collectivité de Corse « où on a tout de suite compris ce que nous voulions faire », et de l'adhésion sans réserve des habitants de Tolla.

Pour ce « film choral » qui se déroule dans un village corse en été, Tolla semblait en effet s'imposer comme le cadre idéal : un beau village de basse-montagne, avec le lac en arrière-plan. Mais pour Pascal Tagnati, la question ne se résumait pas à trouver un décor, il fallait encore une âme et plus encore une conviction partagée. « Je ne connaissais pratiquement personne à Tolla, hormis Michel Vittini à qui j'ai parlé de mon projet. Je lui ai demandé s'il pouvait me faire rencontrer des gens du village pour que je puisse le leur présenter. Les gens se sont montrés très curieux, posaient beaucoup de questions et ils étaient emballés par l'idée. Au bout de

trois semaines, j'avais déjà la moitié de la distribution. J'ai eu une chance inouïe. Quand une population t'accueille à bras ouverts, s'embarque comme ça avec toi, te laisse tourner de jour comme de nuit, c'est très fort. Et si j'ai ressenti une responsabilité vis-à-vis de personnes entières, honnêtes qui m'ont encouragé, soutenu, je n'ai jamais ressenti une pression. Je me suis, au contraire, senti porté comme jamais. Il y avait une charge d'amour au mètre carré qui était impressionnante ! Ce film, c'est leur film, et j'espère qu'ils l'apprécieront et qu'il leur rendra un peu du bonheur qu'ils nous ont donné. »

Pour autant, *I Comete* n'est en rien la chronique d'un été à Tolla et s'écarte résolument du documentaire ou des instants du réel captés sur le vif. « Je n'ai pas filmé la vie des habitants du village, tout est axé sur des personnages fictifs qui se croisent dans le quotidien d'un village fictif. Rien n'est volé. » Et quoique tourné en milieu rural, ce n'est pas davantage un film sur la ruralité. « La majorité des personnages sont des citadins, donc c'est une Corse urbaine qui s'exprime le plus souvent. Avec, cela dit un personnage comme Auguste, le berger, qui vit au village toute l'année et dont l'intérêt est de créer une fracture dans la dynamique urbaine et les questions existentielles, de ramener aux enjeux liés à la ruralité. Mais il ne s'agit pas nécessairement de parler de la question du rural ou de l'urbain, j'ai davantage pensé en termes de personnages qui m'habitent. Et chaque personnage, des adultes aux enfants, apporte quelque chose. Ils ont tous la capacité d'éclairer leur prochain. » Nous sommes donc en été, lorsque se retrouvent, avec parfois plus ou moins de bonheur, ceux qui vivent là en permanence et ceux qui « montent au village » pour les vacances, les jeunes et les anciens, les bien nantis et les malchanceux, les influents et ceux dont d'aucuns diraient qu'ils ne sont rien. Mais qu'ils s'aiment ou ne puissent pas se souffrir, ils se connaissent, se côtoient, échangent, que ce soit sur le mode amical ou conflictuel. Parce que c'est ça, aussi, la Corse, une certaine proximité qui rend possibles les confrontations ou les rapprochements entre personnes qui ne sont

« Chaque personnage, des adultes aux enfants, apporte quelque chose. Ils ont tous la capacité d'éclairer leur prochain. »

« Parler de l'identité corse n'était pas l'objectif du film. Par contre, je suis convaincu que le village est l'endroit idéal pour raconter cette communauté. »



Photo | Comete

pourtant pas censées être du même monde ou du même bord. « La question de l'identité me dépasse, dans le film, précise le réalisateur. Parler de l'identité corse n'était pas l'objectif du film. Par contre, je suis convaincu que le village est l'endroit idéal pour raconter cette communauté. »

Si bien souvent la fiction cinématographique a tendance à situer la Corse soit sur le versant de la comédie, soit sur celui du drame, *I Comete* échappe aux classifications. Comme dans la vie, comme au fil de tout été, il y a les passages drôles et les passages graves, les instants de grâce et ceux où rien ne va, des rires et des clashes voire des claques, les conversations sérieuses, philosophiques et les discours scemi, les moments de grand n'importe quoi. « À vrai dire, je ne me suis pas posé la question du genre. Selon les jours, selon mon humeur, il y a des scènes de mon film qui me font rire ou me font pleurer. Mais j'avais en tout cas la volonté de montrer une Corse sans armes et sans hémoglobine, plus conforme à mon quotidien. »

La distribution mêle professionnels et amateurs, dont certains jouaient pour la première fois. Tous ont été dirigés avec le même niveau d'exigence. Quoique le scénario et les dialogues aient été mûrement pensés et écrits, Pascal Tagnati a toutefois laissé la porte ouverte à une part d'improvisation, tout comme il a parfois testé plusieurs versions d'une scène, avec des registres de jeu différents. « 80% du film est issu du scénario et des dialogues, mais laisser aux acteurs la possibilité d'improviser répondait à plusieurs objectifs. D'abord, leur permettre d'évoluer au plus proche de ce qu'ils sont, avec leurs propres mots et s'inscrire davantage dans le village. Il y avait donc un côté training en situation réelle de tournage. Ça a permis aussi d'enrichir ou de mettre à mal ce que j'ai écrit. Et ça a donné parfois de belles choses. Pour ce qui est d'aborder des scènes de différentes façons, avec différentes énergies, je sais, en tant qu'acteur, que c'est bien beau d'apprendre son texte et de répéter à la maison mais qu'on a besoin d'élargir la matière, or on a très rarement l'occasion de le faire sur un tournage. On a donc pu élargir pour, au final, revenir à l'intention de base. Et j'ai pu voir, au montage, que ce processus avait payé. »

Plans longs où les personnages prennent toute leur place et leur dimension, refus de s'en tenir à une intrigue conventionnelle avec un ou quelques « héros » qu'il s'agirait de conduire d'un point A à un point B, Pascal Tagnati poursuit et développe ici ce qu'il avait déjà expérimenté dans plusieurs de ses courts-métrages. « Je fais simplement ce qui me semble nécessaire. Il n'y a pas d'introduction ou de conclusion, on prend une histoire en cours, et on laissera les choses en cours, mais entre-temps il y aura eu des évolutions, à l'intérieur de l'histoire. » Certains, habitués aux narrations convenues ou aux films dans lesquels on ne saurait montrer un accident de voiture et ses conséquences sans commencer par exposer longuement que ce samedi-là, Michel aurait dû rester chez lui mais a choisi d'aller faire une course alors qu'il avait bêtement oublié de faire vérifier le liquide de frein, en conclueront peut-être que le film ne raconte rien. Le jury du festival de Rotterdam, où *I Comete* était présenté en première mondiale, pour sa part, a paru sensible à la manière dont, au fil des séquences, se dessine une fresque mosaïque, se précisent les liens ou les conflits, présents comme passés. « De mon point de vue, Rotterdam était le festival idéal pour présenter le film. C'est un gros festival, le premier de l'année, qui est connu pour avoir une attente un peu différente de celle des autres, en matière de cinéma, un autre regard. Le côté industrie n'y est pas le plus important, on y prête beaucoup plus attention au travail artistique. » Le film est depuis pressenti pour d'autres festivals à l'étranger.

C'est depuis chez eux que les membres de l'équipe ont suivi la compétition puis l'annonce du palmarès. « C'était étrange. Bien sûr, j'ai pensé un instant que c'était un peu frustrant : mon film est à Rotterdam mais je n'ai pas pu y aller. Mais je me suis dit aussi que j'avais beaucoup de chance, à un moment où bien peu de gens en ont. Donc, il serait très déplacé de ne voir que le côté négatif des choses. Bien évidemment, j'ai hâte de voir le film projeté en salles, hâte de le montrer à Tolla, de le partager avec tous ceux qui nous ont accompagnés. Mais il faut prendre patience. Ça va arriver. On a eu une très belle nouvelle, un moment de joie avant celui où nous allons nous retrouver. C'est une étape. » ■

Elisabeth MILLELIRI

CONSERVATOIRE DU LITTORAL DE LA CORSE

# ACQUÉRIR POUR RÉHABILITER



Photos Claire Giudici

**L'érosion du littoral, particulièrement sensible sur la côte sableuse de l'est de l'île, impacte de plus en plus sérieusement les activités humaines qui s'y sont développées. Agir pour contenir le retrait du trait de côte ou protéger les bandes littorales proches des rivages et les sites sensibles : le Conservatoire du littoral a fait son choix. Il acquiert et sanctuarise de nombreuses zones qu'il réhabilite. Entretien avec son directeur, Michel Muracciole.**

*Propos recueillis par Claire GIUDICI*

### **Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?**

Le Conservatoire du littoral a été créé en 1975. C'est un établissement public de l'Etat qui a pour mission d'acheter, sur le littoral ou en bordure des grands lacs, les espaces naturels dégradés ou menacés notamment par l'urbanisation afin de les réhabiliter et de les protéger définitivement : les biens acquis sont inaliénables. Ses financements proviennent de la taxe sur les navires de plaisance, s'y ajoutent des subventions de l'Etat, de l'Europe ou des régions, puis des dons ou des legs. Ces actions ont un intérêt environnemental, mais aussi touristique et agricole dans la mesure où certains sites peuvent être loués à des agriculteurs. Elles évitent que s'y développe une urbanisation livrées aux aléas des changements climatiques. La gestion des terres dont est propriétaire le Conservatoire du littoral est confiée à ses collectivités locales partenaires. Jusqu'en 2018, en Corse, la gestion revenait aux départements. C'est maintenant la Collectivité de Corse (CdC) qui en a la charge et les efforts qu'elle consent dans ce domaine sont notables, notamment concernant nos projets de réhabilitation. C'est que nous avons été, dès le départ, conçus comme une intervention de l'Etat en relation étroite avec les collectivités locales. Nous collaborons efficacement avec la CdC, son Office de l'environnement, son Agence du tourisme mais également avec le Conseil des rivages que préside Anne-Laure Santucci, maire de Luri et conseillère territoriale. Nous travaillons aussi de façon régulière avec les collectivités locales (mairies, communautés de communes) et les associations.

### **Combien d'hectares a-t-il acquis en Corse ?**

Acquérir des terres est un travail de longue haleine, une construction patiente et continue qui se fait dans la concertation. En Corse,

nous sommes propriétaires d'environ 20 500 hectares, soit près d'un quart du littoral, ce qui est un taux respectable, comparativement, par exemple, à la région Paca, bien plus urbanisée. Un projet d'achat de quelques 8 000 hectares nous a été autorisé, nous nous donnons le temps des négociations. L'évaluation des prix est confiée à France Domaines (Direction de l'immobilier de l'Etat) mais, même si les terres souvent inondables ne sont pas constructibles, elles peuvent avoir une valeur sentimentale pour certains propriétaires, d'autres peuvent en espérer un tarif plus élevé... Nous avons actuellement une centaine de dossiers en attente. Nos objectifs ont été définis dans notre Stratégie d'intervention 2015-2050 et nous avons placé plus de 19 000 hectares en zone d'intervention. D'ores et déjà, certaines ont été acquises : à Galeria sur le site de l'embouchure du Fango (200 ha) ; sur les rivages de Casinca, à Castellare et Penta di Casinca Folelli (28,7 ha) ; à Solaro sur le site du Travo (11,7 ha) ; à Osani sur les sites de Scandola, à Girolata et Gradelle-Caspiu (204,5 ha), 11 hectares ont également été retenus sur le site d'Ampuglia à Pietracorbara.

### **Qu'est-ce qui a motivé ces choix ?**

Il s'agit de d'espaces naturels d'intérêt écologique, de zones humides, d'îlots, de dunes, tous remarquables par leur biodiversité ou leur intérêt paysager. Nous avons le Golfe de Porto, les falaises de Bonifacio, des étangs, des espaces fragiles proches des grands fleuves où il faut bloquer l'urbanisation, maintenir des coupures vertes. Puis surtout gérer pour éviter qu'ils ne soient de nouveau dégradés. Nous les avons rachetés pour faire reculer les voitures qui arrivaient jusque sur les plages, reconstituer les dunes, nous avons réhabilité des lieux qui étaient soumis à des incendies, sur lesquels s'étaient installées des décharges sau-



*En Casinca, les lignes bordées d'aulnaies marquent les évolutions du rivage*

*«En Corse, nous sommes propriétaires d'environ 20500 hectares, soit près d'un quart du littoral»*

vages. Les exemples d'opérations de ce type sont nombreux: la plage de Lozari en Balagne, les rives de l'étang de Biguglia, etc. Actuellement, nous menons une action sur les rivages de la Casinca, particulièrement soumis à l'érosion. Le parking de la plage de Cap-Sud à Venzolasca sera reculé, la dune refaite pour une meilleure protection du trait de côte. Nous avons également entrepris la réhabilitation des terrains acquis sur Castellare et Penta di Casinca Folelli.

**L'érosion devient un problème majeur sur la Côte orientale. Comment pensez-vous qu'on puisse expliquer la situation ?**

Dans ces zones, le littoral fluctue. C'est particulièrement sensible autour du Golo: la plaine est la partie émergée d'un vaste delta formé par les alluvions au fil des siècles. Si l'histoire géomorphologique d'un site se lit parfois dans les paysages, c'est particulièrement sensible à Mucchiatana (Venzolasca) où les anciens rivages apparaissent comme des lignes géométriques successives bordées d'aulnaies qui remontent jusqu'au canal, situé presque un kilomètre plus haut. Les études menées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) révèlent un recul depuis 1948: nous sommes dans une période charnière de réchauffement entre deux périodes glaciaires. Elle est marquée par une augmentation des événements climatiques extrêmes, le volume d'alluvions drainé par le Golo s'est amoindri en raison des gravières exploitées dans son lit, des ouvrages barrant son cours, de l'important reboisement de ses bassins versants jadis exploités... Dans le cadre du Projet Adapto, mené par le Conservatoire du littoral avec le concours de l'Union Européenne (programme Life), nous étudions ce phénomène. Seulement 10 sites en France métropolitaine et en Guyane sont concernés par ce travail. Les 30

kilomètres de linéaire côtier en lien avec le plus important fleuve de l'île, depuis le sud de Bastia jusqu'à Folelli, en font partie.

**Le Conservatoire mène-t-il des actions particulières pour protéger les zones sensibles dont il est propriétaire, ou pour aider les propriétaires riverains ?**

Pour notre part, nous essayons d'analyser, d'expliquer, de communiquer sur ces problématiques de mobilité. Les espaces naturels que nous avons acquis sont gérés de façon résiliente: on ne parviendra pas, par des ouvrages, à les «défendre» contre ces phénomènes naturels. On supprime les impacts négatifs (anciennes digues, constructions) qui pourraient les amplifier et on restaure les cordons dunaires qui constituent la meilleure des protections. Il n'existe pas de solution idéale à court terme. Concernant les riverains, dans les zones les plus dangereuses, les financements du fonds Barnier interviennent en cas d'expropriation ou pour certains travaux, mais il est à souligner que l'installation d'enrochements et d'ouvrages en dur peuvent accentuer les choses. On peut se trouver face à un effet de cuillère, à un creusement à la base de l'ouvrage. Par ailleurs, une forte tempête peut avoir un effet dévastateur et la tempête suivante cicatrifier le rivage par un apport massif de sable: c'est le cas de la tempête Adrian qui a reconstitué la plage de Cap-Sud.

**Y a-t-il des échanges, des recherches communes sur ces sujets ?**

Le Conservatoire du littoral possède son conseil scientifique pluridisciplinaire, mais nous travaillons aussi avec le BRGM qui est notre partenaire dans le cadre d'Adapto, avec le Muséum d'histoire naturelle et avec différents chercheurs qui peuvent intervenir en cas de besoin. ■

Les chiffres de la semaine

## 87%

des Français ont dû ralentir leur projet d'investissement immobilier à cause de la crise sanitaire, selon une étude réalisée par le réseau social de l'immobilier People United Business qui cite notamment, parmi les conséquences de la pandémie, les retards de chantiers, les visites virtuelles voire annulées, ou encore la réticence des banques à prêter des fonds.

Les chiffres de la semaine

## 1378

nouvelles entreprises créées en Corse lors du 4<sup>e</sup> trimestre, soit -5,5% sur un trimestre, mais +3,8 en glissement annuel. La baisse affecte surtout la construction [-11,1%]. Sur l'ensemble de la France métropolitaine, la hausse est plus marquée d'environ 12 points sur un an [15,5%] mais stagne sur un trimestre [+0,1%].  
Sources : Insee, Sirene, CorsiStat

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

## 70

cas du variant britannique du Sars-CoV-2 recensés en Corse entre la fin décembre 2020 et le 8 février 2021, soit environ 20% des échantillons analysés, répartis sur l'ensemble du territoire, a indiqué l'ARS Corse. Soit une incidence régionale de 107, plus marquée en Haute-Corse [143] et chez les plus de 65 ans [222]. Des chiffres qui « traduisent une progression inquiétante de cette souche ».

FRET

## Corsica Ferries ouvre de nouvelles lignes

**Du fait de l'impact de la crise sanitaire** sur son activité de transport de passagers, la compagnie maritime Corsica Ferries a pris le parti de se diversifier, en développant son activité fret, en Méditerranée mais aussi dans l'Atlantique nord. Depuis plusieurs mois, déjà, elle assure des liaisons entre Toulon et l'Algérie pour le transport de voitures neuves, affrétée au départ du port de Brégaillon par la société Tas. Poursuivant sur cette lancée, Corsica Ferries et Tas testent actuellement une liaison pilote pour faire une escale à Carthagène, en Espagne, entre l'Algérie et Toulon, le but étant cette fois de transporter les chauffeurs routiers et leurs camions en sortie d'Espagne vers la France, à Toulon. « Nous pouvons transporter plusieurs dizaines de camions sur un voyage. Face à l'importance du trafic routier opéré entre l'Espagne et la France, cette liaison représente une petite part de marché certes, mais correspond à un service réel. Elle permet aux chauffeurs de gagner du temps, de circuler le dimanche, mais aussi de réduire l'empreinte carbone de l'activité, puisque le fret maritime a un impact environnemental bien moins important que le transport routier » explique Pierre Mattei, président de Corsica Ferries en précisant que « À l'heure actuelle, ce n'est pas encore pérenne, il s'agit d'un essai car nous cherchons à raisonner différemment et à trouver des alternatives en cette période de crise. » Par ailleurs, un navire de Corsica Ferries, le *Mega Express Four*, vient d'être affrété par Irish Ferries pour deux mois afin de relier l'Irlande et la France ainsi que l'Irlande et la Grande-Bretagne. ■ AN

TARIF RÉSIDENT DANS L'AÉRIEN

## Ouverture d'une plateforme d'accréditation en ligne

**À compter du 1<sup>er</sup> mars 2021**, un numéro d'accréditation sera nécessaire pour réserver un billet d'avion bénéficiant d'un tarif résident corse, sur les lignes au départ d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari vers Paris-Orly, Marseille et Nice. Une mesure qui vise à éviter les contrôles de documents, souvent fastidieux, qui étaient jusque là effectués à l'aéroport, puisque cet identifiant unique, valable jusqu'au 31 janvier 2022 et renouvelable chaque année, viendra se substituer aux pièces justificatives à fournir. En effet, une fois accrédités, les passagers éligibles au tarif résident ne seront plus contrôlés lors de leurs voyages puisque les vérifications de leur statut de résident corse auront été effectuées en amont. Afin que leurs clients puissent obtenir rapidement et simplement ce numéro, et conformément aux dispositions prises conjointement avec l'Office des transports de la Corse, les compagnies aériennes Air Corsica et Air France ouvrent une plateforme d'accréditation en ligne, accessible depuis leur site internet respectif. Les voyageurs peuvent y déposer leur justificatif d'identité et leur avis d'impôt sur les revenus (avec une adresse fiscale en Corse) pour se voir délivrer un numéro d'accréditation sous 48 heures. ■ AN

Les chiffres de la semaine

## 61%

des répondants à une enquête menée par Santé Publique France affirment que le temps passé à être assis est en croissance : 47,5% des télétravailleurs ont passé plus de 7h par jour assis et 63,9% ne se sont pas levés plusieurs fois par heure. Les jeunes adultes, ceux qui travaillent à domicile pendant le confinement, et les habitants de milieu urbain sont les plus concernés

Les chiffres de la semaine

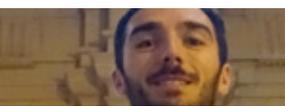
## 3,6

centimes d'euro de plus par litre [+2,5%] pour le SP95 et une hausse de 3,3 centimes d'euro [+2,4%] pour le gazole : entre décembre 2020 et janvier 2021, les prix moyens des carburants à la pompe ont encore augmenté en Corse. Toutefois, les différentiels de prix moyens entre Corse et continent diminuent pour le quatrième mois consécutif.  
Source : CorsiStat

Les chiffres de la semaine

## 6 à 7%

de baisse sur les montants de transactions de proximité par carte bancaire, selon une estimation de l'Insee portant sur deux semaines après que le couvre-feu a été avancé de 20h à 18h. L'estimation qui ne permet pas d'inférer d'un l'impact à plus long terme du couvre-feu avancé à 18h ne tient également pas compte d'un éventuel report vers les achats en ligne.



## **AGRIVOLTAÏSME CONCILIER LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS AGRICOLES ET LE SECTEUR PHOTOVOLTAÏQUE ?**

**P**our développer leurs projets photovoltaïques, les acteurs de l'énergie lorgnent sur des terres agricoles dont la surface se réduit pourtant chaque année. Les terres agricoles sont donc au centre d'un conflit entre deux objectifs majeurs des politiques publiques de ces dernières années : le développement des énergies renouvelable d'une part ; la lutte contre l'artificialisation des sols d'autre part. Récemment, la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat a fixé un objectif de 33% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique national en 2030. La solution photovoltaïque, notamment à travers l'installation de parcs photovoltaïques, s'est imposée comme une composante essentielle du mix énergétique. Au regard de son taux d'ensoleillement la Corse est nécessairement concernée par le développement du secteur. Néanmoins, le développement du photovoltaïque se heurte aux objectifs fixés par les différentes lois d'urbanisme.

En effet, le code de l'urbanisme rappelle les objectifs de l'« utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ».

Très présente en droit de l'urbanisme depuis une vingtaine d'année la notion d'artificialisation des sols a pris de l'ampleur dans le débat public lorsque le gouvernement a entendu porter l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) dans le cadre du plan biodiversité présenté lors de l'été 2018. Les sols artificialisés sont ceux qui ne sont pas des espaces naturels, agricoles ou forestiers, en d'autres termes les zones urbaines ou les sols dégradés. Il existe donc un conflit patent entre la réalisation de parcs photovoltaïques et la lutte contre l'artificialisation des sols agricoles.

Pour concilier ces deux objectifs a priori opposés le gouvernement a rédigé une circulaire en date du 18 décembre 2009 relative au développement et au contrôle des centrales photovoltaïques au sol. Sur le principe, cette circulaire admet que la réalisation des installations photovoltaïques au sol doit être envisagée pour permettre le développement rapide de la filière photovoltaïque.

En revanche, sur la base des principes d'urbanisme, la circulaire affirme avec vigueur qu'il convient de privilégier l'intégration des projets photovoltaïque sur les bâtiments et sur les sites déjà artificialisés. Les projets photovoltaïques doivent donc s'implanter soit sur des constructions existantes (toitures), soit sur des terrains artificialisés et dégradés en zone urbaine ou à urbaniser. La réalisation de parcs photovoltaïques en zone agricole ou naturelle doit donc demeurer exceptionnelle.

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a également publié en 2020 un guide sur l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour les centrales solaires au sol qui vient confirmer la doctrine administrative visant à privilégier la protection des terres agricoles. Cela étant, cette doctrine pourrait rester lettre morte. En effet, malgré les ambitions gouvernementales, les zones agricoles ne sont pas toujours protégées en raison de la rédaction trop souvent imprécise ou lacunaire des plans locaux d'urbanisme et du recours à la notion de « *l'implantation de constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs* ». C'est l'analyse de la jurisprudence administrative qui nous renseigne sur les modalités de réalisation de projets photovoltaïques dans les zones agricoles. A l'origine, le développement des projets photovoltaïques en zone agricole avait pour but d'équiper les bâtiments agricoles existants en vue d'aider financièrement les exploi-

*Malgré les ambitions gouvernementales, les zones agricoles ne sont pas toujours protégées en raison de la rédaction trop souvent imprécise ou lacunaire des plans locaux d'urbanisme et du recours à la notion de « l'implantation de constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ».*



tants. Ce type de projet, portant uniquement sur les toitures, est très largement accepté par le Conseil d'Etat.

Ce dernier précise que le fait que des constructions à usage agricole puissent aussi servir à la production d'énergie n'est pas de nature à leur retirer le caractère de constructions nécessaires à l'exploitation agricole, dans la mesure où cette activité ne remet pas en cause la destination agricole avérée des constructions en cause [Conseil d'État, 12 juillet 2019, Commune de Montauban, n° 422542]. Toutefois, le débat apparaît bien plus nuancé et complexe pour les projets de parcs photovoltaïques. D'abord, ces parcs ne participent pas à l'activité agricole en tant que telle et sont matériellement distincts des constructions agricoles. Ensuite, ils ont pour conséquence d'artificialiser directement des zones agricoles. Enfin, le débat gagne en complexité puisque les évolutions technologiques permettent de réaliser des parcs photovoltaïques tout en préservant l'exploitation sur la même surface à travers le développement de l'agrivoltaïsme (culture céréalière, vignes, élevages...).

Afin de lutter contre des nouvelles technologies susceptibles de dévoyer le système initial, le Conseil d'Etat a adopté une position particulièrement rigoureuse en privilégiant la lutte contre l'artificialisation des sols agricoles [Conseil d'Etat, 31 juillet 2019, n° 418739].

Le Conseil d'Etat estime que le code de l'urbanisme a pour objet de conditionner l'implantation de constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs dans des zones agricoles à deux conditions. D'une part, la possibilité d'exercer des activités agricoles, pastorales ou forestières sur le terrain doit être préservée.

D'autre part, le projet ne doit pas porter atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages. Dans le cas d'un projet de parc photovoltaïque, l'administration doit donc vérifier si le projet permet l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière significative sur le terrain d'implantation du projet. Cette vérification doit se faire en tenant compte des activités effectivement exercées dans la zone concernée du plan local d'urbanisme ou qui auraient vocation à s'y développer. Les éléments comme la superficie de la parcelle, l'emprise du projet, la nature des sols et les usages locaux sont également être pris en compte. Cependant, la position du Conseil d'Etat est source d'insécurité juridique dans la mesure où elle laisse place à de multiples interprétations. Un cadre juridique clair et précis se fait donc attendre. Une récente réponse ministérielle laisse entendre que la réglementation, toujours en construction, devrait évoluer prochainement. Le sens de cette évolution n'a toutefois pas été décidé. Dans l'attente, les différents acteurs concernés devront agir et se saisir pleinement d'un sujet dont l'importance juridique et opérationnelle n'est pas contestable. Notamment, il appartient aux auteurs des documents d'urbanisme d'anticiper pleinement les évolutions législatives et réglementaires à venir et d'identifier les évolutions envisagées sur les terres agricoles. ■

*La position du Conseil d'Etat est source d'insécurité juridique dans la mesure où elle laisse place à de multiples interprétations.*

*Un cadre juridique clair et précis se fait donc attendre.*

SOPHIA ARAM

# ASSIGNÉE FURAX



Photo Geoffroy de BoisMENU

**Prendre le temps de s'interroger sur ces quelques mots, ces micro - agressions qui résument si bien les préjugés, ordinaires, dont nous nous accommodons souvent pour ne pas nous brouiller avec un ami, pour ne pas plomber l'ambiance d'un dîner ou tout simplement pour avoir la paix. Sophia Aram partage son expérience et interroge le lecteur sur ces petites réflexions, maladroites questions, qui blessent.**

#### **Comment allez-vous?**

Je vais bien dans ce contexte. La tournée de mon dernier spectacle a été de nouveau arrêtée mais on essaie de trouver d'autres solutions pour rester optimistes. La période est frustrante mais en même temps, je crois que nous avons pris conscience de notre manque de théâtre, de salles de concert, de cinéma et de la place qu'occupe la culture dans nos vies. Cette période nous invite aussi à beaucoup d'humilité parce qu'on n'a pas de pouvoir sur ce virus. Ça nous renvoie à notre condition de simple mortel et ça nous questionne.

#### **Justement parlons de la question, de celle qui tue, titre et sujet de votre livre. Pourquoi celle-là aujourd'hui?**

L'élément déclencheur a été un article lu cet été sur les micro-agressions. Je n'étais pas à l'aise avec ce concept. Pour moi, il y avait

agression ou pas. Pourtant, je me suis rendu compte que derrière ce terme, il y avait des souffrances. La micro-agression peut paraître anodine, parfois même sympathique mais à la longue elle peut faire mal. Dans ce petit livre, je m'en moque, je la tords dans tous les sens, je la questionne. Mais surtout, elle alimente mon combat.

#### **Celui de refuser toute forme d'assignation?**

Exactement. En témoignant peut-être plus en longueur que par une chronique de trois minutes\*, ça m'a permis de dire et de dénoncer. Je suis, j'ai été et je serai probablement toujours victime de micro-agressions mais pour autant, je refuse ce statut. Et l'exemple que je donne en ouverture de ce livre avec ce dîner avec un couple d'avocats qui me demande si je n'ai pas un plan «shit» en est une illustration. C'était insupportable, violent, même si ça ne voulait pas l'être. Je l'ai vécu comme une agression parce-que c'était réduc-

## «Celle-là, elle doit vous faire mal: vous vous sentez plus Corses ou plus Français?»

teur et ça me renvoyait à cette assignation identitaire: je viens de Trappes, je suis fille d'immigrés donc je dois forcément être dealer soit en connaitre. J'y ai répondu avec maladresse et avec une autre micro-agression. Ça ne m'empêche pas de vivre et, si je suis très honnête, ça ne me blesse pas plus que cela. Mais, peut-être qu'il y a des gens qui ont plus de mal à se sortir de tout ça. En partageant mes expériences, je montre qu'on peut aussi en rire. Ce n'est surtout pas un procès d'intention pour dire que le monde est pourri qu'il n'y a que des racistes, des sexistes, des homophobes. L'idée c'est de dire qu'on est tous micro-agresseurs ou micro-agressés et qu'on pourrait faire preuve d'un peu plus de tolérance et de tact.

### **Poser des mots, les écrire, est-ce que ça vous a permis de vous mettre à distance de ces phrases qui blessent?**

Oui. Surtout quand un de ces mots posés est «ordinaire». Ordinaire quand on parle de sexisme, ordinaire quand on parle de racisme, cela rajoute de l'horreur à l'horreur. Ce qui me tenait à cœur dans ce livre, c'était de faire un peu l'inventaire de ces «ordinaires», de ces préjugés qu'on charrie sans le savoir, presque inconsciemment. Par exemple, une personne qui vous dit «*tu devrais faire un régime, ça te ferait du bien*», pense vraiment être gentille avec vous. Mais en réalité, ce que véhicule cette phrase comme regards, comme normes, comme a priori sur ce que vous êtes physiquement et ce que vous représentez à ses yeux est incroyablement violent. Autre questionnement, qu'est-ce qui alimente le sexisme quand on dit à l'école ou dans les familles à une petite garçon «*mon grand*» et à une petite fille «*ma jolie*». N'insistons-nous pas sur le côté performatif du garçon et la beauté et douceur de la petite fille?

### **Que répondre alors à ces «Bon, si maintenant on ne peut plus rien dire!»?**

Déjà, ceux qui s'en plaignent, le disent partout! Personnellement, je ne suis pas nostalgique de cette période où l'on pouvait dire à un arabe «*sale bicot*» et à un juif «*sale youpin*». Je me réjouis qu'on ne laisse plus passer ce type de propos ou que ne soit plus considéré anodin, «*un sale pédé*» crié dans un stade de foot. Et même si les supporters vous disent, et je veux bien le croire, qu'ils ne sont pas homophobes et qu'ils ne pensent pas à mal, n'empêche que cela a un écho plus violent pour d'autres supporters de foot ou ceux qui sont dans une famille qui n'accepte pas l'homosexualité. Bien évidemment, il y a des dérives comme ces «*trigger warning*» qui vous alertent par exemple que dans *Les Aristochats* ce peut être choquant de voir les chats siamois jouer du piano avec des baguettes. Personnellement j'ai grandi avec des classiques et des Disney et je ne crois pas que ça fait de moi une horrible raciste. Il faut faire le pari de l'intelligence mais aussi accepter que certains combats puissent faire avancer des causes. Dans mon dernier spectacle par exemple, je parlais d'articles de presse sur des féminicides. Pendant très longtemps, ils comportaient une petite blague du style «*il frappe sa femme à coup de poêle à cause de grumeaux dans la pâte à crêpes*». Cela insinuait qu'il ne frappait pas parce qu'il était violent. Ça ne choquait personne. Ça banalisait. Ça rendait l'acte un peu plus désuet et peut-être préparait la prochaine violence.

### **Comment faire alors pour ne pas être micro-agresseur?**

C'est la vraie question et je n'ai pas de recette. Simplement quand on questionne quelqu'un peut-être ne faut-il jamais oublier qu'il peut avoir des blessures. Et si on se sent agressé, on peut aussi renvoyer la question. Pour reprendre l'exemple du régime, dire à l'autre «*c'est marrant que tu penses que j'ai besoin de faire un régime. Parce que pour toi on ne peut pas être heureux et gros?*».

Je ne dis pas qu'il faut mettre l'autre constamment en défaut, mais simplement parfois le confronter à ses préjugés.

### **Depuis la sortie de votre livre, comment ça se passe pour vous?**

C'est très drôle parce qu'il y a plein de gens qui se disent «*je ne sais pas si je peux te demander*». Et je leur réponds d'y aller franchement. On ne pas quand même pas s'empêcher de vivre. Et ce qui m'impressionne, c'est aussi les exemples de micro-agressions que désormais on m'envoie. Certains sont hilarants, d'autres montrent que certaines personnes en ont pris plein la figure. Je pense à cette femme qui m'a raconté avoir deux enfants en situation de handicap et à qui une personne a dit «*je ne sais pas ce que j'aurais fait à ta place*». Est-ce que ça veut dire qu'à sa place, elle aurait hésité à noyer ses enfants dès leur naissance? Ces micro-agressions font mal, mais à force d'y faire face avec du répondant ou de l'humour, elles peuvent aussi renforcer certaines défenses immunitaires. C'est mon cas. Je me sens à l'abri car j'ai fait du tri dans mon entourage mais si je croisais la Sophia de mes vingt ans, je la préparerais peut-être un peu mieux en lui disant qu'elle n'est pas obligée de se taire, de tout accepter.

### **Est-ce pour cela que vous dédiez votre livre à Dany, votre belle-mère, que vous avez aimée au-delà de ses préjugés?**

Tout à fait. En théorie, on n'avait rien pour être potes elle et moi. Nous sommes parties sur de très mauvaises bases. Mais, nous avons appris au contact l'une de l'autre. Nous avons confronté nos préjugés avec intelligence et bienveillance. J'ai appris à sortir de mon sectarisme et peut-être que je l'ai aidée à sortir de sa vision du monde, celle d'une femme qui l'avait fondée sur son vécu d'«*ex-pat*» selon elle, de «*colon*» selon moi.

### **Dans l'herbier non exhaustif de «questions qui tuent» que vous présentez dans la seconde partie de votre livre, quelle est celle que vous avez le plus entendue?**

«*Tu n'as pas encore maigri?*» Je suis une fille avec un poids en dessous de la moyenne par rapport à mon compagnon qui lui est un peu au-dessus. Jamais on ne lui demande s'il n'a pas encore grossi. Alors que moi à chaque fois, j'y ai droit.

### **Celle qui vous fait sourire?**

C'est bien Sophia ton prénom, pas Safia?

### **Celle qui vous fait hurler?**

Celle extrêmement antisémite du style «*Tu es juive et tu habites ce quartier?*» posée à une de mes amies.

### **Celle qui vous fait pleurer?**

Celle qui est posée presque inconsciemment et qui fait tellement mal.

### **Quelle «question qui tue» poseriez-vous aux Corses?**

Celle-là, elle doit vous faire mal: vous vous sentez plus Corses ou plus Français? Mais si vos lecteurs veulent m'en envoyer d'autres qu'ils n'hésitent pas par votre intermédiaire avant mon arrivée en Corse prévue le 6 mai prochain, ou je l'espère je pourrai vous présenter mon dernier spectacle. ■

\*Le lundi durant le 7/9 de France Inter, chronique au cours de laquelle elle déclarait le 22 juin 2015: «Pour certains parents d'élèves corses l'arabe serait la langue du terrorisme, ce qui prouve que nul n'est à l'abri des idées reçues et des assignations faciles. NDLR

# CARNETS DE BORD

## LES TRAINS,

## GUTENBERG

## ET LA DOYENNE

par Béatrice HOUCHARD



**Q**ui a dit que la presse évoquait toujours les trains qui sont en retard et jamais ceux qui arrivent à l'heure ? Depuis que les raisons d'avoir peur de tout se multiplient (le Covid, la violence, les inondations et même un ciel orange venu du Sahara, où certains ont vu des prémices de fin du monde), il n'est pas inutile d'aller fouiner dans les bonnes nouvelles. Au moins deux journaux ont même institutionnalisé l'exercice : *Le Monde* avec son « Fil good » du soir, et *Ouest-France* avec une rubrique hebdomadaire. Sur la chaîne France Info, le journaliste Michel Mompontet relève lui aussi ce qui est positif dans sa rubrique « QDBN » (Que des bonnes nouvelles), « la seule chronique où, pour une fois, les mauvaises nouvelles peuvent attendre », assure-t-il. Essayons de faire de même, pour une fois !

Dans une liste de ses cinq bonnes nouvelles de la semaine écoulée, le grand quotidien de l'Ouest (et premier quotidien français) nous a appris que « le risque d'attraper le Covid-19 via les poignées de porte est très faible » : moins de 5 cas sur 10 000, selon un expert cité dans une enquête scientifique. Encore faut-il ne pas être l'un des cinq malchanceux, avanceront les anxieux et les pessimistes. *Ouest-France* nous révèle aussi que 63% des jeunes de moins de 25% ont déjà participé à une activité bénévole, preuve qu'ils ne passent pas leur temps sur leur smartphone et ne sont ni plus, ni moins solidaires des autres que les générations précédentes ; qu'une Britannique recycle des paquets de chips pour en faire des couvertures de survie pour les sans-abri ; ou que le secteur des assurances va recruter 12 000 personnes en 2021.

*Le Monde* se penche sur « l'essor des fermes-écoles » du Togo pour préparer l'agroécologie de demain, ou nous dit tout sur le retour des trains de nuit, dont on espère qu'ils verront vraiment le jour (« pas rentable », disait-on encore récemment à la SNCF) et qu'ils arriveront bien sûr à l'heure pour nous déposer frais, dispos et forts d'un bon bilan carbone, tout près d'une plage ou de remontées mécaniques ouvertes.

Plus anecdotique ou non, le quotidien nous démontre aussi, chiffres à l'appui, que les hommes aident de plus en plus leurs femmes, en repassant, faisant le ménage et cuisinant. Certains y ont même tellement pris goût qu'ils préfèrent que compagnes ou épouses restent

au salon, le cas échéant pour y lire des tas de mauvaises nouvelles sur internet.

Quant à Michel Mompontet, il pioche dans le vivier formidable et souvent sous-employé des reportages de France 3 et nous raconte, par exemple, l'histoire de cet épicier qui se diversifie et multiplie les initiatives pour aider les populations en ces temps de crise sanitaire et économique ; ou le parcours du « vaccibus » qui, dans l'est de la France, va au-devant des plus de 75 ans pour leur apporter le précieux vaccin.

### LA QUEUE DEVANT LES LIBRAIRIES

En 2020, on a beaucoup pleuré sur la fermeture des librairies, commerce jugé dans un premier temps « non essentiel », malgré un président de la République qui est un grand lecteur comme quelques-uns de ses ministres, tels Bruno Le Maire ou Roselyne Bachelot, sans oublier l'ancien Premier ministre Edouard Philippe. Des pétitions se sont multipliées en faveur de leur réouverture. Au total, les librairies sont restées fermées douze semaines en 2020, soit près d'un quart du temps.

Pourtant, les libraires ont le sourire. Dès la fin du premier confinement et entre deux séances de « click and collect », ils étaient pris d'assaut. Le « touche pas à ma librairie » n'était pas seulement, comme on a pu le croire au tout début, un phénomène de mode de gens dont les bibliothèques sont déjà pleines de livres que même deux confinements ne leur ont pas laissé le temps d'ouvrir. Tout le monde s'est senti concerné et beaucoup de Français ont retrouvé le bonheur d'ouvrir un vrai livre.

Au moment des fêtes, les ventes ont explosé, notamment aux rayons BD (+14,3%), littérature (+4,6%) et livres pratiques (+6,5%). Le roman policier, le roman contemporain et les mangas ont connu de vrais succès et, selon les chiffres de l'Observatoire des librairies, l'activité n'a finalement baissé que de 3,3% en 2020 pour les librairies indépendantes et 2% pour l'ensemble du secteur, avec des hausses de 32% en juin et de 35% en décembre par rapport aux mois équivalents de 2019. « Les libraires disent avoir vécu des 24 décembre tous les jours de décembre », confie dans *La Croix* Vincent Montagne, président de Media participation.



Photos Aris Sfakianakis - DR Unsplash

Quant aux éditeurs, qui ont dû faire quelques acrobaties pour reporter les sorties de leurs ouvrages mais n'ont quasiment renoncé à aucun titre, ils ont connu un chiffre d'affaires en dents de scie: moins 278 millions d'euros pendant le premier confinement, plus 265 millions entre juin et novembre, plus 135 millions en décembre.

Les séries télévisées entraînent les livres dans leur succès: les aventures d'Arsène Lupin, de Maurice Leblanc, qu'on ne trouvait souvent qu'après avoir passé commande, s'arrachent comme des petits pains en librairie grâce à la série de Netflix, qui n'en est pourtant qu'une adaptation lointaine. Le premier volume, *Gentleman cambrioleur* [1905] a été réédité par Hachette et figure dans les vingt meilleures ventes de livres, toutes catégories confondues. *L'aiguille creuse* [qui pourrait aussi booster le tourisme à Etretat dans les mois qui viennent] ou *Le bouchon de cristal* connaissent aussi un beau retour au premier plan. Peut-être les épisodes des *Aventures du jeune Voltaire* [plus de trois millions de téléspectateurs le 8 février sur France 2] donneront-ils encore plus de succès aux *Contes de Voltaire*, déjà auteur à succès avec le *Traité sur la tolérance* après les attentats contre *Charlie Hebdo* en 2015. Comme le *Paris est une fête*, d'Ernest Hemingway, après les assassinats du Bataclan et aux terrasses de café.

Il y a un an, alors que l'épidémie n'était qu'une menace, jamais on n'aurait imaginé que le spectacle de lecteurs faisant la queue devant les librairies, gestes barrières obligent, deviendrait familier des rues de nos villes. On ne va pas se plaindre de cette revanche de Gutenberg.

### LE TEST ISRAËLIEN

La vraie bonne nouvelle de l'année viendra peut-être d'Israël. Très en avance pour l'achat au prix fort de vaccins et la campagne vaccinale, Israël attend les résultats de sa prévoyance. Pour l'instant, le confinement est strict et le pays reste fermé: l'aéroport de Tel Aviv ne rouvrira que le 20 février.

Deux millions d'Israéliens [sur neuf millions d'habitants] ont reçu les deux doses de vaccin et trois millions ont bénéficié de la première. Plus de 84% des plus de 60 ans ont reçu l'injection. Dans cette tranche d'âge, l'effet a été immédiat avec des hospitalisations en

chute libre peu après la seconde injection. De 77 morts par jour fin janvier, le pays est passé à 45 morts quotidiens.

Il ne faut pas crier victoire pour autant: les plus jeunes semblent réticents à se faire tous vacciner et l'arrivée des divers «variants» fait, comme partout, planer un doute. Mais les premiers résultats sont encourageants et on ne va pas de priver d'une telle bonne nouvelle, même si l'on ne peut s'empêcher d'y voir un petit côté méthode Coué.

### LA VIE EN NOIR ET ROSE

Même le Covid draine parfois son lot de nouvelles positives: ainsi Sœur Andrée, née Lucile Randon, 117 ans depuis le 11 février, doyenne des Français et des Européens, vice-doyenne de l'humanité derrière la Japonaise Tane Kanaka, a été testée positive au virus en janvier mais va très bien. Heureusement asymptomatique, elle est restée confinée dans sa chambre à l'Ehpad Sainte-Catherine-Labouré, à Toulon [Var], où elle réside depuis 2009. Dans cet établissement, on a déploré une dizaine de décès, selon le quotidien *Var Matin*. Pour son anniversaire, la doyenne [dont le plus beau souvenir est le retour de ses deux frères vivants de la guerre de 14-18] avait commandé son dessert préféré: une omelette norvégienne.

Soyons justes, donc: des bonnes nouvelles, on en croise à la pelle si on se donne la peine de les chercher un peu dans la presse régionale. Les gestes de solidarité, l'activité bénéfique des associations, le dévouement et l'efficacité des élus locaux sont partout. Mais attention, croyez-en une vieille expérience, les lecteurs aiment aussi les mauvaises nouvelles, ou tout au moins veulent pouvoir les lire autant [voir plus ?] que les bonnes.

La preuve: un grand quotidien français avait naguère décidé d'exclure les mauvaises nouvelles de son édition du dimanche, jour où l'on est censé se reposer, se distraire et voir la vie en rose. Très vite, il avait été rappelé à l'ordre et à la réalité par ses lecteurs: un samedi, il y avait eu un grave accident dans la ville, le quotidien n'en avait pas parlé et les lecteurs le lui avaient massivement et vivement reproché. Que croyez-vous qu'il arriva ? Le dimanche suivant, le journal réintégra la rubrique «faits divers» dans les nouvelles dominicales. Dès la semaine prochaine, ici même, on recommencera donc à parler des trains qui arrivent en retard. ■

# Avec la Collectivité de Corse, soutenons le commerce de proximité



*Pè a salvezza di i nostri cummerci.*

**Campu è  
compru in  
CORSICA**



*À ringraziavvi !*